


 <p>ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG</p>	<p><b>DOCUMENT DE REFERENCE</b>  <b>Portage entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi non E. coli (ESBL ou BLSE) – EMS et en institutions spécialisées pour adultes</b></p>	<p>Code : REF-171_F  Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI  Version : 4 du 22.01.2026</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Informations générales**

<p>Informations générales sur l'agent infectieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ESBL (BLSE) sont des entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi = bactérie résistante aux antibiotiques de la classe des bêta-lactamines</li> <li>• Lors d'une infection à ESBL et non un portage, les bactéries sont présentes en plus grands nombres, d'où l'instauration de Mesures Additionnelles</li> <li>• Elles peuvent être à l'origine d'infection du sang, de l'urine, de la peau, d'infections respiratoires et d'infections abdominales.</li> <li>• Elles sont contenues dans le tube digestif et se propagent via les selles.</li> </ul>
<p>Mode de transmission</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par contact direct, exemple : de personne à personnes, via les mains</li> <li>• Par contact indirect lorsque l'on touche l'environnement ou le matériel contaminé</li> </ul>
<p>Période d'incubation</p>	<p>Variable</p>
<p>Période de contagiosité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable, à savoir que le portage intestinal dure de quelques mois à plusieurs années</li> </ul>
<p>Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical</p>	<p><b>AUCUNE, seule les Précautions Standard suffisent</b></p> <p><b>10 PRÉCAUTIONS STANDARD</b></p> 

**Prise en charge du résident.e**

<p>Chambre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de portage ESBL non E.coli à l'admission : chambre double possible.</li> <li>• Lors de portage à ESBL non E.coli, en cours de séjours en chambre double : ne pas déplacer la-le résident.e de chambre</li> </ul>
<p>Sanitaire</p>	<p>Lors de diarrhées et/ou d'incontinence fécale et en l'absence de WC dans la chambre mettre à disposition de la-le résident.e infecté.e/porteur une chaise percée dédiée.</p>
<p>Circulation</p>	<p>Si diarrhées non-contenues et/ou incontinence fécale et/ou incapacité à maintenir le site infecté hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection urinaire étanche ou une sonde vésicale sans fuite) :</p>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg	1 / 5	22.01.2026

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La-le résident.e reste en chambre jusqu'à la fin des diarrhées et/ou incontinence fécale et/ou incapacité de maintenir le site infecté hermétiquement fermé</li> <li>• Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger</li> <li>• Limiter les déplacements aux besoins vitaux</li> </ul> <p>Si absence de diarrhées et site infecté hermétiquement fermé (exemple par un pansement étanche ou une protection étanche ou sonde vésicale sans fuite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La-le résident.e circule librement, participe aux animations en collectivité et au repas en salle à manger</li> </ul>
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	<p><u>En cas de portage ESBL non E. coli</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Respect des Précautions Standard (PS)</b> (désinfection des mains avec de la solution hydroalcoolique, port de gants seulement si risque de contact avec des liquides biologiques, les muqueuses ou lésion de la peau et surblouse seulement si risque de projection à des liquides biologiques ...)</li> </ul>
Matériel de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désinfection du matériel de soin à usage multiple après chaque utilisation</li> <li>• Privilégier le matériel à usage unique</li> </ul>
Evacuation du linge et vêtements	<p>Filière habituelle, selon les Précautions Standard, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sacs à linge usuels dans le vidoir, double emballage si souillé avec des liquides biologiques</li> <li>• <u>Ne pas rincer le linge et/ou habit souillé à cause des risques de projection</u></li> </ul>
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La-le voisin.e de chambre peut circuler librement</li> </ul>
Visites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisée</li> <li>• Ne pas s'asseoir sur le lit</li> <li>• Ne pas utiliser les WC en chambre</li> <li>• Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre</li> </ul>

### Nettoyage/Désinfection

Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	<p>Selon les Précautions Standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C</li> <li>• Nettoyage des vêtements du résident.e à minimum 40°C</li> <li>• Changer le linge de lit et le linge de bain dès souillures et selon les règles institutionnelles</li> </ul>
Environnement	<p>Planification du nettoyage de la chambre en dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel</li> </ul>

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	5/7/2026

## Déclaration obligatoire

Médecin cantonal	<b>Non, sauf si flambée (≥2 situations)</b> , les cas doivent être déclarés dans un délai de 24 heures via le formulaire de <a href="#">OFSP</a> A l'adresse e-mail : <a href="mailto:maltrans@secu.fr.ch">maltrans@secu.fr.ch</a>
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Références

- Document adapté selon les recommandations nationales de Swissnoso "Prevention and control of MDRO in the non-outbreak setting" ([Version 1.0, octobre 2021, 1MB](#))
- Selon Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en établissement médico-social

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Portage entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi non <i>E.coli</i> (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	5/7/2026

**A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre**

<b>Nom et emplacement du fichier</b>	<b>Page</b>	<b>Date</b>
<i>Document de référence Portage entérobactéries productrices de bétalactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg</i>	4 / 5	5/7/2026

## RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

### Précautions Standard **UNIQUEMENT**

# 10 PRÉCAUTIONS STANDARD



## 1 HYGIÈNE DES MAINS

Désinfection hydro-alcoolique des mains avant et après tout geste de soins.  
Lavage des mains au savon doux pour les mains visiblement souillées.



## 3 MASQUE ET LUNETTES / VISIÈRE

Si risque de projections de liquides biologiques.  
Lors de symptômes respiratoires (toux, rhinites etc.)



## 5 DISPOSITIFS MÉDICAUX ET MATÉRIEL

Privilégier le matériel à usage unique. Le matériel à usage multiple doit être retraité après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque.



## 7 DÉCHETS

Utilisation des safe boxes pour les piquants/coupants/tranchants. Éliminer les autres déchets en respectant les différentes filières d'élimination (excepté en ambulatoire et EMS, à jeter aux déchets urbains).



## 9 PROTECTION DU PERSONNEL

Vaccination hépatite B, couverture vaccinale conforme aux recommandations de l'OFSP. Procédure lors d'un accident avec exposition au sang (AES).



## 2 GANTS

Si risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée  
**1 paire pour 1 soin pour 1 patient.**  
Soin ou patient différent = changement de gants



## 4 SURBLOUSE ET/OU TABLIER

Si risque de projections de liquides biologiques.  
Usage unique par patient.



## 6 LINGE

Planifier, séparer et respecter le circuit du linge sale et propre.  
Se désinfecter les mains avant de manipuler du linge propre et après avoir manipulé le linge sale.



## 8 ENVIRONNEMENT

Entretien des locaux selon leur classification en utilisant des produits détergents/désinfectants. Porter des gants et se désinfecter les mains au retrait.



## 10 PROTECTION DES PATIENTS

Isoler les patients avec des signes d'infection dans les lieux d'accueil. Port de masque par le soignant et le patient si symptômes respiratoires.

Nom et emplacement du fichier

Document de référence Portage entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre élargi non E.coli (ESBL ou BLSE)/site internet HPCI Fribourg

Page

5 / 5

Date

5/7/2026